

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Réservation et paiement : La réservation de votre séjour de danse en pension complète sera considérée comme définitive après réception de votre formulaire de réservation dûment rempli et signé, accompagné du règlement intégral du prix total du séjour.
2. Annulation : En cas d'annulation de votre réservation jusqu'à un mois avant la date d'arrivée prévue, vous pourrez bénéficier d'un remboursement du prix total du séjour, à l'exception de frais d'annulation de 20€ par participant.
3. Modification : Toute modification de la réservation (dates de séjour, nombre de participants, type de chambre) est soumise à disponibilité et pourra entraîner un supplément tarifaire.
4. Responsabilité : La responsabilité de l'organisateur du séjour ne pourra être engagée en cas de vol, perte ou dommage subi par les participants pendant la durée de leur séjour.
5. Assurance : Il est recommandé aux participants de souscrire une assurance couvrant les risques de vol, perte ou dommage des effets personnels, ainsi que les éventuels frais d'annulation.
6. Départ anticipé : En cas de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.
7. Non-présentation : En cas de non-présentation des participants à la date d'arrivée prévue, aucun remboursement ne sera possible.
8. Litiges : Tout litige relatif à la réservation ou au séjour sera soumis à la juridiction compétente du lieu de l'établissement.

Nous vous remercions de votre confiance et espérons vous accueillir prochainement pour un séjour de danse inoubliable en pension complète.